



# Maussane les Alpilles

## Médiathèque, fin de travaux

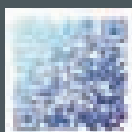
P. 2 Rentrée des classes



P. 18 Album photos

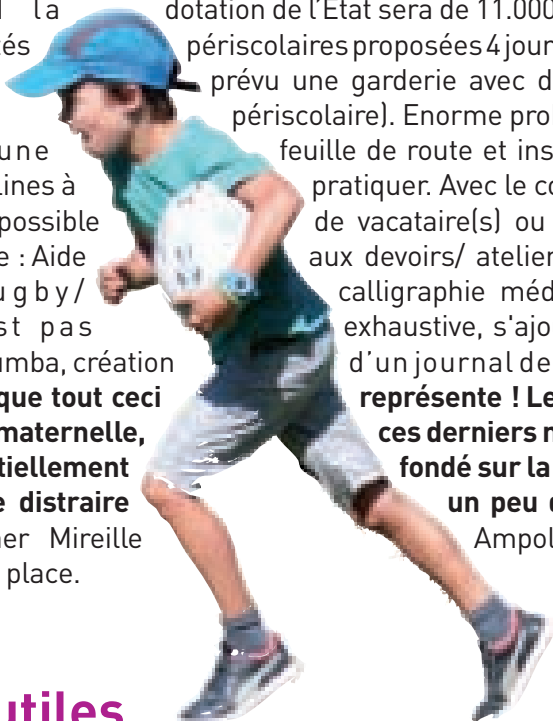


P. 26 Histoire d'une passion



## Quid des nouveaux rythmes scolaires ?

La commune a décidé d'appliquer le principe de la gratuité pour toutes les nouvelles activités proposées aux enfants. Pourrons-nous le maintenir ? Cette réforme imposée par le ministère représente 40.000 euros pour nos finances locales, quand la dotation de l'Etat sera de 11.000 euros. Plus de 90% des enfants de nos écoles sont inscrits aux activités périscolaires proposées 4 jours par semaine entre 15h15 et 16h30 (dans cet horaire est également prévu une garderie avec des activités classiques d'éveil pour les élèves ne participant pas au périscolaire). Enorme problème d'organisation que cette réforme !!! Chaque famille a reçu une feuille de route et inscrit l'enfant sur des modules de 7 semaines avec un choix de 3 disciplines à pratiquer. Avec le concours des associations, de bénévoles, mais aussi de vacataire(s) ou le concours d'auto entrepreneur, notre panoplie offerte est déjà large : Aide athlétisme/ rugby/ Cette liste n'est pas exhaustive, s'ajouteront bientôt des initiations aux langues, atelier de contes, tennis, zumba, création d'un journal de l'école « **De très nombreux parents ont pris la mesure du travail que tout ceci représente ! Les besoins ne sont pas les mêmes pour les enfants du primaire ou de maternelle, ces derniers ne devant pas être suralimentés en activités. Notre système est essentiellement fondé sur la « bonne volonté » d'une quinzaine d'intervenants qui ont accepté de distraire un peu de leur temps, qu'ils en soient déjà remerciés »** Ampollini et Jean-Christophe Carré, les 2 adjoints qui ont piloté cette mise en place.



Merci aussi à Patrick, Elodie, Odile, Stéphanie, Noémie, Christine, Gérald, Alain, Michel. Ce personnel municipal qui les a formidablement aidés.

## Numéros utiles

Standard	04 90 54 30 06
Fax	04 90 54 36 45
Bibliothèque municipale	04 90 54 54 27
Camping municipal Les Romarins	04 90 54 33 60
Caserne des pompiers	04 90 54 44 34
Centre antipoison	04 90 75 25 25
Clinique vétérinaire	04 90 54 37 58
Crèche halte-garderie	04 90 54 43 66
Déchetterie	04 90 54 54 20
Eau de Pce - sce eau assainissement	08 10 45 74 57
Eau de Provence - urgence	08 10 75 77 57
Ecole maternelle	04 90 54 51 09
Ecole primaire	04 90 54 41 73
EDF / GDF dépannage électrique	04 90 91 15 43
EDF / GDF renseignements	08 10 33 35 84
Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
Gendarmerie des Baux	04 90 54 34 91
Hôpital Joseph IMBERT - Arles	04 90 49 29 29
Maison de retraite	04 90 54 58 00
Maison du Tourisme	04 90 54 33 60
Paroisse	04 90 54 30 23
Poste	04 90 54 25 80
SOS DROGUE international	04 90 96 15 62
SOS FEMMES BATTUES	04 91 24 61 50
SPA	04 90 54 32 13

## Le chiffre 235

C'est le nombre d'enfants scolarisés cette année dans les écoles de Maussane-les-Alpilles (100 en maternelle et 135 en primaire)

### Réforme des rythmes scolaires



Claire Perez, 2 enfants à l'école (Maternelle et Primaire).  
Son avis sur la réforme scolaire : « Diminuer le temps de travail sur la journée peut être bien pour les enfants mais il faut voir sur la longueur du fait que l'on doit les faire lever 5 jours par semaine. Niveau organisation envers La Mairie très agréablement surprise car j'avais pensé qu'il n'y aurait que de la garderie alors qu'un grand choix d'activités est proposé. »



**N**ous consacrons dans ce bulletin une large place à la Médiathèque. Au moins pour deux bonnes raisons. La première résulte de l'intérêt pour notre commune de posséder un tel équipement qui profitera à tous les âges. Nous pouvons être fiers de ce nouveau vecteur de culture qui complète l'éventail des équipements communaux : salle Agora Alpilles, zone artisanale, camping et piscine, centre technique que bien des communes voisines nous envient !

Le second intérêt de la Médiathèque est d'ordre patrimonial. Nous avons transformé un bâtiment industriel vieux de près d'un siècle en un outil moderne de progrès, tout en préservant les sillons du passé.

Ce véritable lieu de mémoire recèle encore des richesses que nous saurons exploiter.

Je vous rappelle que le magnifique parc Priaulet et ses bâtiments étaient convoités par un promoteur immobilier et que, après de longues négociations, Monsieur Henri PRIAULET a accepté de le vendre à la Commune qui s'est engagée à préserver ce patrimoine communal, le protégeant ainsi d'une banale opération immobilière.

Nous avons eu aussi, il faut le reconnaître, l'opportunité de réaliser tous ces équipements dans une période où la conjoncture économique était moins difficile que celle d'aujourd'hui, sans même augmenter la part communale de vos impôts locaux (en 2014 non plus !).

Félicitons-nous « d'avoir osé ».

Je veux aussi féliciter tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de la rentrée des classes dans notre commune. Enseignants et personnel des écoles, associations et parents d'élèves, élu(e)s en charge du dossier (merci Mireille et Jean-Christophe) et le personnel municipal. Malgré un nombre d'enfants toujours plus important et de sérieuses contraintes dues au changement imposé par les rythmes scolaires, la scolarité des enfants a repris sans à coup. Je sais que des problèmes restent à régler, notamment au niveau de l'école maternelle. Mais la patience et la bonne volonté que vous avez tous montrées sauront peu à peu les effacer.

**Jack SAUTEL**

## Sommaire

- ✓ La vie des commissions  
4 à 7
- ✓ Infos d'ici  
8/9
- ✓ Comptes-rendus  
des conseils municipaux  
10 à 12
- ✓ Les terrasses de la place  
13
- ✓ Le dossier Médiathèque  
14/15
- ✓ Mémoire  
16/17
- ✓ L'album photos  
18/19
- ✓ La vie des Associations  
20 à 25
- ✓ Gens d'ici  
26/27
- ✓ Agenda  
28

# La vie des commissions

## Travaux

Rapporteur : **Alexandre WAJS**

Permanence le mardi de 10h à 12h

Les travaux de la Médiathèque sont traités dans le dossier de ce bulletin, ils ont bien évidemment constitué une large part de notre attention !

Nous préparons par ailleurs la phase 2 des travaux de l'avenue Général de Gaulle afin de poursuivre la continuité de la voie sécurisée piétons. Ceux-ci nécessitent au préalable une régularisation cadastrale, en cours.

Alexandre Wajs a rapporté au Conseil municipal, photos à l'appui, les nombreux et constants actes de vandalisme dont sont l'objet les deux unités de toilettes municipales sur les deux places centrales, de l'Eglise et du marché. Tuyauteries arrachées, tags, éclairages brisés, etc. La Commune va entamer, en début d'année, de nouveaux travaux analogues aux aménagements des installations sanitaires des aires d'autoroute : plus de tuyauteries apparentes, matériaux encastrés, détection automatique, accès pour les PMR (personnes à mobilité réduite).

Le parking Simon Barbier, qui était déjà une zone de stationnement, sera aménagé en début d'année prochaine ; revêtement, sens de circulation.

Les travaux du « Petit Lavoir » sont terminés. Nous avons apporté la plus grande attention à ce chantier de valorisation du Patrimoine. Dans cet aménagement du centre historique du village se situe la 1ère fontaine publique installée en 1810 ! Les visiteurs vont découvrir, avec satisfaction nous l'espérons, l'agrandissement de l'espace périphérique du lavoir, concrétisé par une petite placette où la tradition d'antan de l'oralité des échanges pourra se renouer.

## Agriculture, Environnement et Cadre de vie

Rapporteur : **Michel MOUCADEL**

Permanence le lundi de 10h à 12h

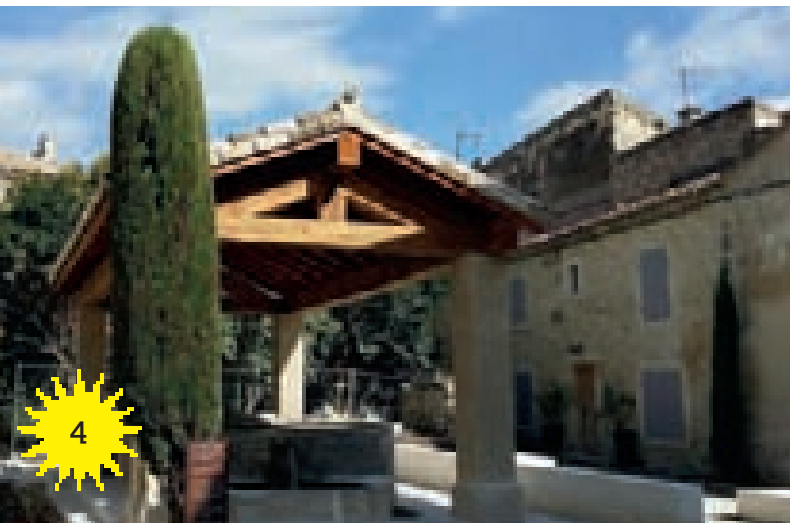
La commission a débuté, quartier après quartier et rue après rue, un véritable état des lieux de la commune afin d'établir un « diagnostic environnemental » aussi bien dans sa zone urbaine qu'en périphérie rurale. Un travail qui devrait être terminé d'ici le printemps. Pour ce faire les membres de la commission viennent, sur le terrain, effectuer une visite d'observation approfondie et méthodique.

Il s'agit de recenser toutes les améliorations à apporter, soit par une programmation de travaux, soit par des instructions directes données aux services techniques. Par exemple pas mal d'anomalies ont déjà été rectifiées : panneaux indicateurs désuets, injonctions aux propriétaires pour des empiètements de végétation sur le domaine public, nécessité de désherbage sur la voie communale et au cimetière (avec un herbicide conforme aux normes environnementales ! que nous nous efforçons de limiter).

Il y a nécessité de programmer le curage du canal jouxtant le parking de la salle Agora Alpilles ; La commune tient à rappeler aux riverains des deux gaudres qu'ils sont propriétaires de leur terrain jusqu'au fil de l'eau et doivent par conséquent veiller à leur entretien.

Nous avons aussi constaté que le jardin d'enfants situé en contrebas de la place Agora Alpilles, nécessite de réelles améliorations, tant au niveau de l'ombrage quasiment inexistant que de l'implantation et la vétusté de certains jeux. Des améliorations seront apportées.

Merci et bravo à l'équipe des services techniques placée sous la responsabilité d'un contremaître. Elle a été grandement sollicitée pendant la saison estivale et après les journées festives ! Elle a aussi contribué aux aménagements du groupe scolaire afin de réussir la rentrée des classes...



## Urbanisme et Développement économique

Rapporteur : **Jean-Christophe CARRÉ**  
Permanence le lundi de 10h à 16h

Cette commission a travaillé sur un point qui a fait débat lors de la campagne électorale des élections municipales : l'éventuelle possibilité pour la commune d'avoir recours au FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Il s'agit d'un soutien financier de l'Etat pour favoriser la création, le maintien, la modernisation ou l'adaptation des commerces de proximité dans les zones rurales. Ce fonds aurait pu, par exemple, aider nos commerçants dans leur mise en conformité avec l'obligation d'une accessibilité pour les personnes handicapées.

Une réunion de travail, destinée à « clarifier la situation », a été organisée à l'initiative de Jean-Christophe Carré avec un représentant de la CCI d'Arles, M. Fabrice Maréchal. Il en résulte que, sous réserve d'une refonte du dispositif actuel (qui devrait vraisemblablement, a contrario, le durcir !), notre commune n'est pas éligible à ce soutien du fait des nombreuses exclusions qu'il comporte déjà... Le débat est clos.

Cette commission a aussi pour objectif la mise en place du PLU (Plan Local d'Urbanisme), sous un délai légal de 18 mois. Mais l'adoption de ce nouvel « outil administratif communal » doit encore être soumis à de nombreuses études avec une large concertation de la population.

### *Subvention des associations*

**Les dossiers, relatifs aux demandes de subvention pour les associations, sont à retirer en Mairie à partir du 15 décembre ou téléchargeables sur le site [www.maussaneleasalpilles.fr](http://www.maussaneleasalpilles.fr) et devront être déposés, impérativement, avant le 15 février 2015.**

## Jeunesse, Sports et Vie associative

Rapporteur : **Jean-Christophe CARRÉ**  
Permanence le lundi de 10h à 16h



L'engagement pris en mars dernier de construire deux « city stades » - qui sont des terrains compacts multi-sports (24 m x 12 m) sur lesquels les

jeunes peuvent facilement pratiquer un sport - est en voie de concrétisation.

La commission a déterminé un cahier des charges (normes de bruit, hauteur des palissades etc.) et lancé une consultation pour l'aménagement de 2 terrains ; l'un à proximité des tennis sur une extrémité du parking Agora Alpilles, le second dans le lotissement Villa Romana.

Ce dossier pourrait aboutir au printemps 2015.

La journée des associations, samedi 6 septembre, a connu un réel succès. 30 de ces associations (sur les 53 que compte la commune) étaient présentes pour exposer leurs activités.

La municipalité est consciente des problèmes actuels relatifs à la disponibilité des salles municipales, plus restreinte que par le passé... du fait des mesures d'accompagnement des nouveaux rythmes scolaires, qui conduisent désormais à un inévitable partage du temps d'occupation de ces salles entre le monde associatif et le groupe scolaire !

Il a été également demandé aux associations, qui proposent des activités pour les enfants, d'adopter de nouveaux horaires tenant compte des nouvelles « disponibilités » offertes par ce changement de rythme scolaire.



## Gestion des risques, Chasse et Pêche, CCFF

Délégué : **Marc FUSAT**

Permanence le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi du mois de 10h à 12h

Cette commission a aussi en charge la dénomination des rues et leur numérotation ; plusieurs modifications sont intervenues :

- Le chemin de la Pinède conserve ses nom et numérotation jusqu'au carrefour du mas d'Isoard ; ensuite il prend le nom de chemin de la Pinède Sud, avec une numérotation métrique, jusqu'à la voie Aurélienne.
- Le Hameau des Calans garde son appellation mais, à la demande de La Poste, une numérotation pair/impair est appliquée sur tout le bâti.
- L'avenue Jean-Marie Cornille et le chemin du Mas d'Astre prennent tous deux une numérotation métrique.
- Le chemin dit « du Manescau » devient chemin du Maréchal Ferrant.

Le CCFF, en attente de son installation très prochaine dans un nouveau local place Henri Giraud, a soumis au vote du Conseil municipal une demande de subvention auprès du Conseil général afin d'acquérir un nouveau véhicule (4x4 avec réserve de 400 l d'eau et motopompe). Le véhicule actuel ayant 15 ans d'âge.

### *Le saviez-vous ?*

**Le CCFF est constitué uniquement de bénévoles et ouvert à toute candidature de « bonne volonté ».**

## Éducation et Affaires sociales

Rapporteur : **Mireille AMPOLLINI**

Permanence le mercredi de 10h à 12h

Beaucoup de temps a été consacré aux rythmes scolaires (p. 2). Nous sommes encore à la recherche de personnes ou d'associations qui pourraient nous aider à proposer des activités aux enfants car l'année scolaire est longue !

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous adresserons une fiche de candidature avec les conditions afférentes.

Il faut noter qu'une 4<sup>ème</sup> classe a été ouverte cette année en maternelle, ce qui porte l'effectif moyen à 25 enfants par classe au lieu de 33, une amélioration sensible donc, même si au niveau des locaux nous avons dû nous adapter avec les « moyens du bord ».

Une garderie a également été mise en place le mercredi matin entre 11h30 et 12h30 ; nous avons par ailleurs recruté une assistante cantinière.

Les effectifs des écoles ont encore progressé cette année (+10). La décision de ne plus accepter de nouveaux enfants, qui n'habiteraient pas la Commune, a été prise par le maire, sauf bien entendu dans le cas de fratries.

La commission des affaires sociales va d'ores et déjà entamer les préparatifs de la journée que nous consacrons traditionnellement à nos aînés avant Noël à la salle Agora Alpilles.

Elle est fixée au **samedi 13 décembre**. Si vous ne recevez pas d'invitation et que vous avez + de 70 ans, nous vous invitons à contacter le secrétariat du Maire.



## Tourisme, Communication et Festivités

Rapporteur : **Christine GARCIN-GOURILLON**

Permanence le jeudi de 10h à 12h

L'été a vu se dérouler ses habituelles journées de festivités, mais l'une d'entre elle, qui associe depuis 18 ans (déjà !) toute la population du village dans une ambiance particulièrement conviviale, mérite d'être soulignée : la Fête du **Temps Retrouvé**. Elle a connu cette année une affluence record. Un total de 47 exposants a animé le marché artisanal.

Outre les nombreuses animations traditionnelles, les nouveautés de cette année (Moulin des automates, atelier de masque d'argile, deux nouvelles chorales qui ont parcouru les rues avec leurs ritournelles en provençal) ont été très appréciées.

Depuis 2 ans, nous nous efforçons d'intégrer les maussanais à la promotion de leur village et de renforcer leur participation. C'est un vrai succès compte tenu des efforts que cette manifestation représente, tant en terme d'organisation que de budget... Soulignons une participation des associations maussanaises quasiment au double de celle de 2013. Les commerçants eux aussi ont parfaitement joué le jeu en participant au trophée imaginé à leur intention ; au dire des jurés la tâche pour les départager ne fut pas facile !

La fréquentation estivale du camping a été satisfaisante malgré un mois de juillet très moyen dû à la météo ; août a heureusement compensé ! Chiffres de fréquentation : avec 3.889 nuitées, nous avons obtenu le meilleur résultat depuis 2001.

## Culture, Traditions, Patrimoine

Rapporteur : **Yves LOPEZ**

Permanence le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 10h à 12h

Nos 6 « manifestations phares » de l'été ont remporté un grand succès !

Les quatre Soirées du Parvis, dont c'était la 3<sup>ème</sup> édition, ont attiré nombre de spectateurs pour le jazz et le folk avec un pic de 300 personnes lors de l'éblouissant récital de piano de Philippe Alègre, en clôture.

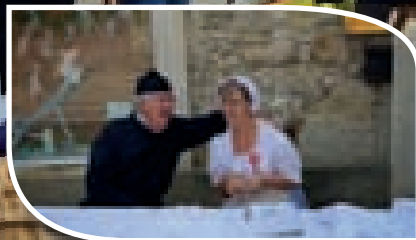
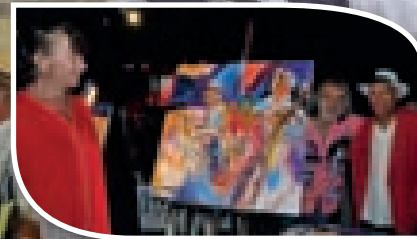
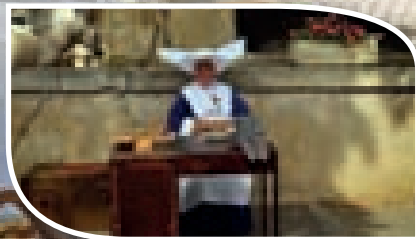
Pour sa part, le Festival des Alpilles est « monté en puissance », habillé des couleurs de Cuba, pour sa Fiesta donnée par le groupe Septeto Nabori dans les jardins d'Agora Alpilles. Une belle ambiance et 800 amateurs enthousiastes.

Enfin, nous avons accueilli cette année, pour la première fois, les Jeunes Talents de la Roque d'Anthéron qui sont des musiciens en résidence dans cette ville devenue l'incontournable rendez-vous estival du piano.

Ces artistes, qui, à n'en pas douter, seront les têtes d'affiche de demain, nous ont offert dans le Parc de l'Espace Benjamin Priaulet une magnifique matinée. Nous espérons pouvoir renouveler cette manifestation l'année prochaine !

Il faut souligner que nous poursuivons notre politique de spectacles accessibles au maximum de personnes, grâce à la gratuité et en tout cas à une volonté d'afficher des tarifs les plus bas possibles.

En outre, l'Espace Galerie n'a pas désempli d'avril à octobre avec une quinzaine d'exposants tandis que la salle municipale recevait peintres et photographes.



## Maussanethon

Les locaux jouxtant l'ancienne maison Priault (actuel siège de la CCVBA) occupés par l'association Maussanethon vont être réaménagés et loués à la CCVBA. L'association disposera d'un local place Henri Giraud précédemment occupé par les services techniques. Cette mise à disposition, après réfection, interviendra au 1er trimestre 2015.

## Concertation avec les riverains de l'avenue Général de Gaulle

Conformément à ses engagements la Municipalité a lancé la phase 2 des travaux.

La phase d'aménagement de la voie de circulation entre les Arènes et le carrefour de la voie Aurélienne devrait débuter d'ici deux à trois mois. Il s'agit de poursuivre la continuité de la voie sécurisée piétons/cyclistes déjà réalisée à partir de l'avenue Frédéric Mistral. Les nombreuses familles installées dans le lotissement Villa Romana ont un réel besoin de sécurisation sur un axe de circulation très important.

Une réunion de concertation a été organisée avec la vingtaine de propriétaires-riverains, afin que la Commune puisse bénéficier de l'espace nécessaire à l'élargissement de la voie située devant leur terrain, un espace déjà classé « hors propriété » au moment de la délivrance du permis de construire mais qui n'avait pas été régularisé administrativement. La nouvelle réglementation nécessite leur accord par une « transaction » avec chacun d'entre eux moyennant l'euro symbolique.

L'intérêt général a prévalu, sans difficulté. Une première enveloppe pour ces travaux a déjà été votée par le Conseil municipal.

## Maison du Tourisme

Elle lancera à partir du mois de décembre sa campagne annuelle d'adhésion auprès des acteurs économiques locaux souhaitant être répertoriés dans ses services et publications (guide, site internet, etc.).

Deux tarifs sont proposés : 80 et 150 euros.

## La fresque Quilici

Jean-Claude Quilici, dont la renommée n'est plus à établir, installé à Maussane-les-Alpilles depuis 13 ans, a accepté - dans le cadre des nouvelles activités périscolaires - de venir faire travailler deux après-midis par semaine les enfants des écoles. Il a peint huit paysages typiques des Alpilles, dont il dessine ensuite les contours sur de grands panneaux de bois devant les petits artistes... qui doivent compléter. « Il a tout de suite dit oui lorsque je l'ai sollicité » remercie Mireille Ampollini. Et lui-même ? Il dit s'amuser, par exemple lorsque cet enfant voudrait voir un dragon de feu dans les oliviers ! Les panneaux, une fois réalisés, seront ensuite vernis anti tags et vissés sur la façade de l'école.



## Les blouses de Fanny

Un grand merci à Fanny Arzac pour la création et réalisation de magnifiques blouses colorées pour l'atelier de peinture des enfants dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Elle nous a offert ces « pièces uniques » brodées aux couleurs de notre Commune. Elles serviront longtemps !!!!





## Récompense pour le Moulin Jean-Marie Cornille

Le label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant) a été décerné par le ministère de l'Economie à la coopérative oléicole du moulin Jean-Marie Cornille. Cette récompense souligne le savoir-faire dans la maîtrise des techniques traditionnelles et l'intérêt patrimonial de l'entreprise. Bravo à Sophie Denis, la directrice de cette « institution maussanaise », qui a su, avec ce label, superbement fêter les 90 ans du moulin cette année.



## Où en est le Projet Monblan ?

Le Maire a réuni toutes les parties concernées par ce projet d'urbanisation.

Un bref rappel historique tout d'abord sur l'essentiel de ce dossier !

En mars 2003, après une phase de concertation à laquelle la Ligue des Alpilles (LDA) avait participé, la Commune avait accordé un permis de construire pour une résidence hôtelière sur 3 parcelles constructibles, en limite d'une zone agricole classée non aedificandi. Six ans plus tard, à la suite d'un recours de la LDA, ce permis a été annulé pour un simple problème de forme (absence des nom et prénom du signataire). Aussitôt un second permis était accordé, identique au premier (il est à rappeler qu'un maire n'a pas autorité pour juger de l'opportunité d'un permis de construire dès lors que celui-ci est conforme aux règles d'urbanisme). Cependant, le promoteur initial s'étant désisté au profit d'un autre aménageur, souhaitant donner au projet une forme différente... un 3ème permis a été signé en octobre 2013, pour 117 logements à vocation touristique « Les Bastides de Maussane ». Permis à nouveau contesté devant la justice par la LDA, malgré tous les avis favorables des différents services administratifs dont il relève.

Toutes les parties concernées ont été réunies fin juin par Monsieur le Maire (Marie-Pierre Callet et Jean-Christophe Carré étaient associés).

Le Maire voulait essayer de « débloquer » une situation qui n'a que trop duré et s'avère préjudiciable pour la collectivité, comme pour l'aménageur. La question d'une éventuelle baisse du nombre de logements a été évoquée comme hypothèse de compromis entre le promoteur et la DDA. Sans résultat probant.

# Comptes-rendus des conseils

## Jeudi 22 mai

Séance ouverte à 20h05  
Séance clôturée à 21h55

1. Tirage au sort de la liste préparatoire au jury d'assises

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

2. Modification du tableau des effectifs communaux :  
Création d'un emploi d'adjoint administratif

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

3. Modification du tableau des effectifs communaux :  
Création de deux emplois d'avenir pour le service technique communal

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

4. Contribution de la Commune au Fonds de Solidarité pour le Logement, FSL, au titre de l'année 2014

Rapporteur : Madame Fanny ARSAC

5. Création d'un comité consultatif « chasse » et désignation de ses membres

Rapporteur : Monsieur Marc FUSAT

6. Création d'un comité consultatif « agriculture » et désignation de ses membres

Rapporteur : Monsieur Michel MOUCADEL

7. Création d'un comité consultatif « tourisme » et désignation de ses membres

Rapporteur : Madame Christine GARCIN-GOURILLON

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et n'a pas fait l'objet d'une délibération

8. Association des communes forestières des Bouches du Rhône : désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant

Rapporteur : Monsieur Michel MOUCADEL

9. Organisation de la semaine scolaire pour la rentrée de septembre 2014

Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe CARRE

10. Désignation du représentant de la Commune au Comité National d'Action Sociale, CNAS

Rapporteur : Madame Fanny ARSAC

11. Aménagement de la 2ème tranche de l'avenue du Général de Gaulle : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande subvention au Conseil général 13 au titre du Fonds Départemental d'Aide au Développement Local, FDADL

Rapporteur : Monsieur Alexandre WAJS



12. Améliorations diverses de l'éclairage public communal : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande subvention au Conseil général 13 au titre du Fonds Départemental d'Aide au Développement Local, FDADL

Rapporteur : Monsieur Alexandre WAJS

13. Rénovation du Camping municipal : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande subvention au Conseil général 13 au titre des travaux de proximité

Rapporteur : Monsieur Alexandre WAJS

14. Approbation convention de servitudes avec ERDF sur parcelle communale

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

## Vendredi 20 juin

Séance ouverte à 19h05  
Séance clôturée à 21h03

1. Sénatoriales : Election des cinq délégués titulaires et des trois délégués suppléants  
Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
2. Climatisation du groupe scolaire Charles Piquet : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil général 13 au titre des travaux de proximité  
Rapporteur : Monsieur Alexandre WAJS
3. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable  
Rapporteur : Monsieur Alexandre WAJS
4. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement  
Rapporteur : Monsieur Alexandre WAJS
5. Création d'un comité consultatif « Tourisme » et désignation de ses membres  
Rapporteur : Madame Christine GARCIN-GOURILLON
6. Autorisation de paiement d'heures supplémentaires exceptionnelles  
Rapporteur : Madame Christine GARCIN-GOURILLON
7. Désignation des représentants du Conseil municipal au comité de suivi de site ancienne décharge  
Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
8. Affaire Chekroun infraction d'urbanisme : autorisation donnée au Maire pour représenter la Commune en justice  
Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe CARRE
9. Construction d'une classe modulaire à l'école maternelle : autorisation de déposer un permis de construire et une autorisation de travaux  
Rapporteur : Madame Mireille AMPOLLINI
10. Approbation convention d'organisation des transports scolaires  
Rapporteur : Madame Mireille AMPOLLINI
11. Locations Espace Galerie  
Rapporteur : Monsieur Yves LOPEZ
12. Approbation convention « Saison 13 » avec le Conseil général 13  
Rapporteur : Monsieur Yves LOPEZ
13. Adoption règlement chasse 2014/2015  
Rapporteur : Monsieur Marc FUSAT

## Jeudi 31 juillet

Séance ouverte à 19h05  
Séance clôturée à 21h10

1. Election des membres à la Commission d'Appel d'Offres  
Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
2. Complément tarification location salle Agora Alpilles  
Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
3. Approbation dossier périmètre de protection captage de Manville  
Rapporteur : Monsieur Alexandre WAJS
4. Pose de débitmètres réseau AEP Commune de Maussane-les-Alpilles : adoption coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil général 13 au titre du dispositif « travaux d'équipement rural » et à l'Agence de l'eau  
Rapporteur : Monsieur Alexandre WAJS
5. Autorisation de dépôt d'une Déclaration Préalable et Autorisation de travaux local place H. Giraud  
Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe CARRE
6. Attribution subvention de fonctionnement Ovalive club des Alpilles  
Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe CARRE
7. Amélioration de la forêt communale programme 2014 : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil général 13  
Rapporteur : Monsieur Michel MOUCADEL
8. Règlement intérieur relatif à l'accueil périscolaire 15h15/16h30  
Rapporteur : Madame Mireille AMPOLLINI  
Ce point a été retiré de l'ordre du jour et n'a pas fait l'objet d'une délibération
9. Acquisition d'un véhicule pour les besoins du Comité Communal Feux et Forêt : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil général 13  
Rapporteur : Monsieur Marc FUSAT  
Deux contre : Marie-Pierre CALLET et Michel PERRET
10. Dénomination chemin (Camin dóu Manescau)  
Rapporteur : Monsieur Marc FUSAT
11. Modification dénomination chemin de la Pinède  
Rapporteur : Monsieur Marc FUSAT
12. Recours devant le tribunal des Prud'hommes affaire Bidois/Commune : autorisation d'ester en justice  
Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

## Jeudi 28 août

Séance ouverte à 20h10  
Séance clôturée à 21h50

1. Approbation convention Commune / association « L'Arbre des enfants » mise à disposition de locaux municipaux  
Rapporteur : Madame Mireille AMPOLLINI
2. Création d'un emploi vacataire, mise en place nouvelles activités périscolaires  
Rapporteur : Madame Mireille AMPOLLINI
3. Acquisition ancien bâtiment vicinal du CG : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil général 13.  
Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
4. Etude de modélisation du réseau d'Adduction d'Eau Potable de la Commune : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention à l'Agence de l'Eau  
Rapporteur : Monsieur Alexandre WAJS
5. Approbation modification des statuts de la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles (C.C.V.B.A.)  
Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
6. Programme de rénovation WC publics : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil général au titre de l'aide aux travaux de proximité  
Rapporteur : Monsieur Alexandre WAJS
7. Désignation du représentant de la Commune à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges  
Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

## Jeudi 25 sept.

Séance ouverte à 20h05  
Séance clôturée à 22h15

1. Actualisation du coefficient multiplicateur unique applicable à la taxe communale sur la consommation finale d'électricité  
Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
2. Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'ETAT  
Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
3. Complément à la délibération n°2011/06/22/04 du 22 Juin 2011 : régime indemnitaire du personnel communal  
Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
4. a Réalisation d'un espace multisport secteur Agora-adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil général au titre de l'aide aux travaux de proximité  
Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe CARRE  
Adoptée à la majorité des membres présents  
Une abstention : Monsieur Francis FERRER
4. b Réalisation d'une aire de loisirs secteur villa Romana. Adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Général au titre de l'aide aux travaux de proximité  
Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe CARRE  
Adoptée à l'unanimité des membres présents
5. Travaux d'amélioration des courts de tennis municipaux. Adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Général au titre de l'aide aux travaux de proximité  
Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe CARRE  
Adoptée à la majorité des membres présents  
3 abstentions : M<sup>me</sup> Christelle BERENGUER. MM. Yves LOPEZ et Francis FERRER.  
3 contre : Madame Marie-Pierre CALLET. Madame Gislaine COUDERT. Monsieur Michel PERRET
6. Condition de mise à disposition de la salle Agora Alpilles pour les spectacles des 25 octobre et 21 novembre 2014  
Rapporteur : Madame Mireille AMPOLLINI
7. Conditions de mise à disposition espace Galerie exposition photo du 29 septembre au 5 octobre 2014  
Rapporteur : Madame Mireille AMPOLLINI
8. Fixation des dates des festivités 2015  
Rapporteur : Madame Christine GARCIN-GOURILLON  
Adoptée à la majorité des membres présents  
2 contre : MM. Christian TEISSEIRE et Georges PAUL.
9. Modification du tableau des effectifs communaux : création d'un emploi aidé dispositif contrat d'avenir  
Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
10. Manifestation « temps retrouvé 2014 ». Remboursement d'une avance de frais  
Rapporteur : Madame Christine GARCIN-GOURILLON



# Les terrasses de la place

## **Les élus et les commerçants bénéficiant d'une terrasse sur la place de l'Eglise se sont réunis début octobre afin de débattre de l'occupation de l'espace public.**

Des infractions relevées cet été, au niveau du surdimensionnement de certaines terrasses par rapport à la surface attribuée, ont nécessité cette réunion, afin de clarifier la situation et éviter de nouveaux « débordements » lorsque reviendra la haute saison...

« Nous vous demandons de respecter l'espace qui vous est attribué, de respecter aussi l'accessibilité de la place car je reçois régulièrement des doléances de nos concitoyens à ce sujet » a insisté le Maire. Jack Sautel a pris l'exemple - aussi édifiant que déroutant - de 3 énormes bancs en pierre qui « se sont avancés » vers l'église, comment ? « A croire que parfois le vent souffle vraiment très fort ! » a-t-il commenté.

Plus de discipline pour vos terrasses a donc demandé la Municipalité ; les commerçants s'y sont engagés et sont favorables à une délimitation visible de leurs emplacements réciproques. Mais ils ont aussi, au cours de cette réunion - qui s'est déroulée dans un climat très serein - abordé le chapitre de leurs propres réclamations.

L'éclairage de la place, par exemple : trop tardif. Le problème des poubelles, rapidement saturées et insuffisamment ramassées qui les oblige à « faire propre » eux-mêmes autour de leurs terrasses... Dont acte. A corriger.

Une longue discussion s'est instaurée à propos de l'installation des forains sur cette place lors des fêtes du village. Elle oblige le démontage de certaines terrasses au moment le plus propice à leur fréquentation ! « Pourquoi ne pas installer les manèges sur le parking Agora ? » ont suggéré plusieurs commerçants. Un débat devrait s'ouvrir à ce sujet.

Autre problème abordé : le bruit pendant les fêtes. Difficile de partager un repas entre convives à quelques pas d'une sono ; quant à proposer une chambre d'hôtel, mieux vaut envisager de changer de métier !

Voilà donc une réunion qui a permis de dresser un véritable « état des lieux » ; nécessairement de tels échanges sont à poursuivre.

## *Le Règlement*

3 zones commerciales sont disponibles sur la place ; la plus importante longe l'avenue de la Vallée des Baux (270 m<sup>2</sup>), la seconde de 120 m<sup>2</sup> borde le côté ouest (Jules Deiss), à l'opposé 110 m<sup>2</sup> sont offerts rue Auguste Saurel.

Les autorisations d'occupation de ce domaine public communal sont délivrées chaque année, à titre précaire et révoquant, aux établissements titulaires d'un Kbis du registre du commerce, pour des surfaces minimum variant de 40 à 80 m<sup>2</sup> selon les cas. La Commune fait en sorte que l'emplacement attribué soit au plus près de l'établissement demandeur.

La réglementation stipule que l'autorisation « n'emporte en aucun cas création d'un droit réel commercial » et qu'elle est révoquant à tout moment.

La redevance perçue par la Commune est variable.

Pour les bars sur la période  
1 mars/31 octobre : 57 €/m<sup>2</sup> (totalité de la saison)  
et du 1er novembre au 28 février : 10 €/m<sup>2</sup>.

Pour les restaurants sur ces mêmes périodes :  
42 € et 2 €/m<sup>2</sup>.

**Les illuminations de la place et du village seront lancées le 12 décembre à 18h. Venez nombreux au vin chaud (ou chocolat) qui vous sera offert à cette occasion.**



Après 6 mois de travaux et quelques décennies de « mis en sommeil »,

**l'ancien moulin et huilerie Benjamin Priaulet est à présent métamorphosé en un équipement d'intérêt public, sans que cette transformation, radicale, ait altéré en quoi que ce soit le caractère historique du bâtiment.**

« Les couleurs de la façade et des volets du 1<sup>er</sup> étage sont inspirées des teintes d'origine, mais nous avons bien entendu ouvert les salles à la lumière » explique Alexandre Wajs adjoint aux travaux. « Les contraintes administratives relatives à la sécurité des lieux publics en zone inondable ont aussi imposé de remonter d'un mètre la hauteur du plancher, sans nuire pour autant au volume de l'espace intérieur, tant celui-ci était important » explique-t-il par ailleurs.

Autre concession à la « modernité » : l'aménagement extérieur d'une vaste terrasse avec une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, complétée par une zone parking à leur intention, en cours d'aménagement.

Bernard Cervellini, l'architecte qui a conduit ce chantier - soumis à l'aval des Bâtiments de France - souligne comme principale contrainte « le maintien, sur toute la surface, du faux plafond d'origine, avec des voûtains en briques et une structure de poutres métalliques. C'était le parti pris architectural, il a donc été respecté. Mais d'ordinaire l'acoustique

de ce type de lieu public se traite, précisément, par le plafond ! Ici les murs eux seuls constituent le parement acoustique... ». Résultat probant ! Le mariage des piliers en fonte d'origine, des briques anciennes soigneusement brossées et de larges panneaux de placoplâtre d'un blanc immaculé s'avèrent réussi. L'acoustique tout autant.

### Des espaces intérieurs différenciés

Sur les 500 m<sup>2</sup> de plancher (la même surface existe au 1<sup>er</sup> étage mais n'a pas fait l'objet d'aménagement, excepté un escalier d'accès et des installations techniques), 350 m<sup>2</sup> constituent la Médiathèque proprement dite. Le volume restant, un tiers environ sur la partie gauche du bâtiment, est lui aussi « prêt à l'usage », ou presque, mais son affectation ne se fera que dans un second temps, après un choix qui reste encore à préciser par le Conseil municipal d'ici quelques mois.

La Médiathèque comprend un « espace jeunesse » fermé à son extrémité par une petite (8 m<sup>2</sup>) excavation, en contrebas - elle résulte du rehaussement du bâtiment - qui peut faire office de vitrine pour des expositions temporaires.

La zone d'accueil comprend l'espace dévolu aux adultes, avec du mobilier dédié au confort de lecture ; il est prolongé par un large espace entièrement vitré, dans lequel sera progressivement installé le multimédia (le financement de l'informatique fait l'objet d'une seconde phase budgétaire).

Les derniers aménagements extérieurs (voierie, occultation de la citerne par des végétaux) sont en cours de finalisation.

Audrey Sirera, qui avait déjà la responsabilité de la bibliothèque, prendra celle du nouvel équipement, assistée par quatre bénévoles de la Société de Lecture.



## Histoire du lieu

La Médiathèque est installée dans ce qui fut, à partir de 1926, le Moulin Priault, du nom de son fondateur Benjamin Priault (1875-1969). Lorsque la Commune de Maussane-les-Alpilles a fait l'acquisition du domaine (maison, moulin, annexes et jardin), qui était alors convoité par un promoteur immobilier, elle s'était engagée à ce que le nom familial perdure dans les affectations futures des différentes composantes de l'ensemble.

L'Espace Benjamin Priault est donc la dénomination de ce qui constituait, autrefois, les « Etablissements » Priault et leur « enclos ». Avant de développer une activité de moulinier, Benjamin Priault avait été - dans un premier temps - « commis voyageur » dans l'entreprise de son père qui pratiquait commerce et négoce, puis il s'était installé lui-même négociant en huiles et savon, mais non fabricant. Ce qui marquera le début de sa prospérité. Il a cessé son activité en 1957 alors que l'hiver précédent avait été terrible pour les oliviers. Tous gelés.



“ Dans un esprit d'échanges et de convivialité, on ne conçoit plus, de nos jours, une bibliothèque comme on le faisait, ne serait-ce, que dans les années 2000. Outre le prêt classique de livres, de CD et DVD, elle se doit de créer du lien social par des espaces adaptés et des animations. Nous souhaitons aussi que ce nouvel outil favorise la communication entre les générations.

Chaque année, la Commune investit environ 4.000 € pour l'achat de nouveaux livres, revues et magazines. En outre la Bibliothèque Départementale de Prêt permet une plus grande rotation des ouvrages. Mais la nouvelle médiathèque nécessitera davantage d'équipements, notamment en matière de multimédia. C'est pourquoi, pour les finances, un projet scientifique culturel doit être clairement défini d'ici la fin de l'année et déposé en mars 2015 auprès du Conseil général afin d'obtenir des subventions. Dans l'immédiat, et pour le même niveau de service rendu, il s'agira donc d'un transfert de la bibliothèque

actuelle d'un local devenu trop exigü vers un bâtiment plus spacieux pour lequel un complément de mobilier a été prévu. Evidemment, une phase de rodage et de mise en place sera nécessaire. Mais d'ores et déjà, avec un Espace Jeunesse destiné aux enfants mais aussi aux adolescents, cette nouvelle structure représentera une très nette amélioration pour le confort des lecteurs et des usagers. ”

Yves LOPEZ,  
Conseiller municipal délégué

**Une fois achevé le transfert des collections de la bibliothèque actuelle, les locaux de celle-ci, au rez-de-chaussée de la Mairie, facilement accessibles pour les personnes à mobilité réduite, accueilleront le public pour les formalités administratives (état-civil, cadastre, etc.)**

Tout-à-n-un cop lou trin siblo  
Soudain le train siffle

Charloun RIEU

**L'arrivée du chemin de fer à la fin des années 1880 va modeler ce quartier de Maussane sans toutefois en bouleverser profondément l'aspect. Pendant 65 ans, la petite gare verra passer le train à voie unique de la ligne Arles-Salon par la Vallée des Baux que nos voisins de Saint-Rémy appelaient familièrement « la barrioto à siblé » ou la brouette à sifflet.**

## **Au commencement était la campagne**

Il reste aujourd'hui peu de choses des infrastructures ferroviaires : la maison et le bureau du chef de gare ainsi que les emprises de la voie qui forment l'avenue des Alpilles et divers chemins pédestres. L'emplacement de la future gare, au nord du quartier du Mas Long, se trouvait encore, en 1830, en pleine campagne. En effet, au nord de la route (la Roullière), entre les quelques maisons au couchant de la place (actuelle rue Jules Deiss) et le groupement d'habitations à l'est du gaudre (actuelle rue du Roi René), subsistait une vaste zone de pré et de terres à blé qui ne fût que lentement et imparfaitement urbanisée. Rappelons que l'hôtel de ville et les écoles de garçons ne furent inaugurés qu'en 1868, trois ans après le Grand Lavoir qui les jouxte.



## **La petite révolution du chemin de fer d'intérêt local**

La loi du 30 août 1884 déclarait d'utilité publique la ligne Arles-Salon. En fait les travaux, commencés en août 1885, prolongeaient le tronçon Arles-Fontvieille ouvert quelques années auparavant. La ligne est inaugurée le 28 avril 1887.

Pour la gare de Maussane, la bauxite et la pierre de taille des Baux constituent alors le gros du fret auquel s'ajoute le trafic voyageurs. **Les 37 kilomètres de Fontvieille à Salon sont parcourus en 2 heures 20** avec un arrêt de 7-8 minutes à Eyguières pour attraper la correspondance de la ligne Eyguières-Meyrargues ouverte en même temps. Dans le sens opposé, le train permet, via Fontvieille, de rejoindre Arles et la ligne du P.L.M. (Paris-Lyon-Méditerranée).

Les bâtiments initiaux sont édifiés selon le plan type des stations de cinquième classe. La petite gare comporte un bâtiment des voyageurs auquel est accolé un magasin à marchandises ouvrant sur un quai découvert et terminé par une rampe.

En 1894, la gare est agrandie afin de répondre à l'augmentation du trafic marchandises et de dissuader les utilisateurs d'expédier par la gare de Saint-Martin-de-Crau intégrée au réseau PLM ! La petite ligne de chemin de fer va connaître son heure de gloire jusqu'à la Grande Guerre. Automobiles, camions, autocars sont alors l'exception, alors même que le trafic marchandise et l'afflux (tout relatif) de touristes vers les Baux enflent du fait de la prospérité retrouvée de la Belle-Époque. Économiquement toutefois, la ligne est déficitaire, contrairement au tronçon Arles-Fontvieille.



# Le quartier de la gare



**Cette première époque voit s'installer l'enclos PRIAULET** que nous avons évoqué dans les précédents numéros de ce bulletin. Le chemin de terre qui mène de la grand-route à la station s'orne de platanes, devenant ainsi, avec quelque emphase, « l'avenue de la Gare » (aujourd'hui Avenue des Ecoles).

L'arrivée du chemin de fer, avec son flot escompté de voyageurs, suscite la création du justement nommé « Café de la Gare » (aujourd'hui restaurant Ou Ravi Prouvençau). Situé sur la grand-route, au débouché de l'avenue du même nom, il ouvre ses portes en 1897. Les Maussannais le connaissent surtout sous le nom de Café GALLE, du nom de Maximin GALLO son propriétaire.

Cependant, le chemin de fer ne parvient pas à faire disparaître le voiturage à cheval. En 1888, la veuve LINSOLAT anime la ligne d'Arles à Salon puis, en 1892, le relais est pris par Jacques BAYOL. En 1910, Isidore FLECHON en poursuit l'exploitation jusqu'en 1919.

## Temps difficiles

La fin de la traction hippomobile ne profite guère à la voie ferrée car, au lendemain de la Grande Guerre, l'automobile puis le camion entrent en concurrence avec le rail.

Le coup fatal est porté au trafic voyageurs par l'ouverture, en 1931, d'une ligne d'autocar Arles-Salon par la société « TERLAY et COBETTO frères ». Les nouveaux venus assurent également le transport de colis légers. Le petit train, desservi par ses contraintes (arrêts peu fréquents, terminus en gare d'Arles), lutte encore deux ans avant de fermer son service aux voyageurs.

A l'entreprise de transport en commun par car s'ajoute également l'activité de messagerie par automobile. Louis RICARD, au volant de sa Peugeot affectueusement surnommée « Chiffonnette » assure un service régulier entre Maussane et Avignon, via Saint-Rémy. Tous les samedis, le petit véhicule s'emplit de voyageurs et de marchandises pour le marché d'Arles. Il sert également pour les transports occasionnels de marchandises et fait fonction de taxi.

En 1951 le trafic de marchandises cesse à son tour et l'année suivante la ligne est déclassée ; le quartier de la gare s'efface doucement.

Félix LAFFÉ

## Pour en savoir plus

Le DANTEC (Jean) ; Au tems des « B.D.R »... Quelques lignes de chemins de fer d'intérêt local dans les Bouches-du-Rhône, Club Cartophile Marseillais, [sans date].

Légendes :

1. Vue de Maussane prise du nord-ouest avant la construction de l'enclos PRIAULET (vers 1905-1907). On reconnaît au second plan, à droite, le préau et la cour des écoles de garçons dominés par l'imposante silhouette de l'hôtel de ville. Au premier plan, une terre labourée bordée à son extrémité par la voie de chemin de fer.
2. Une vue de la gare avant 1914. La locomotive arrive de Salon.
3. L'avenue de la Gare. Carte postale expédiée par un soldat en résidence à Marseille le 23 mars 1915. Le cadrage exagère quelque peu les dimensions de cette artère. Si la partie droite avec la mairie et ses annexes ainsi que les grilles de l'enclos PRIAULET participent d'un urbanisme récent, la partie gauche est encore très rurale. En arrière fond, les Alpilles paraissent bien dénudées.
4. Vue colorisée de la gare des années 1920 (chapeau cloche de la voyageuse au premier plan). Le trafic voyageur fonctionne encore. On voit au premier plan le chef de gare. Au fond, un wagon de marchandise stationne devant le quai de marchandises.

# L'album photos de l'été



Festival des Alpilles



Fête votive



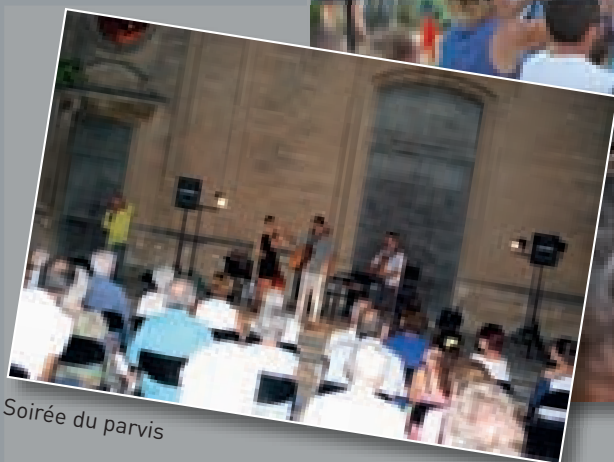
Atelier hip hop



Fête de la musique



Fête des écoles



Soirée du parvis



La bonne franquette



Course de trottinettes



Concours d'aioli



La St-Eloi



La St-Eloi



Le temps retrouvé



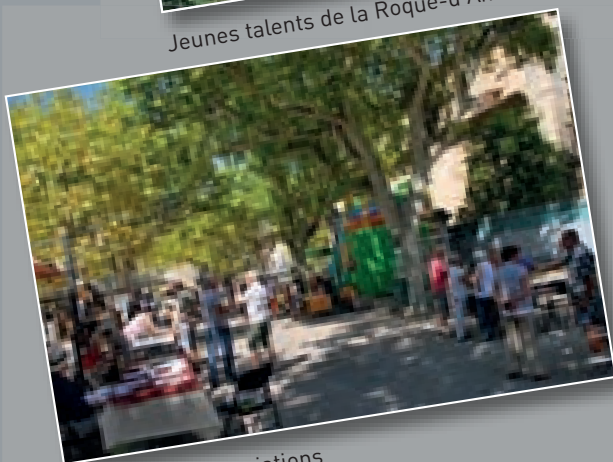
Paëlla de la maison de retraite



Jeunes talents de la Roque-d'Anthéron



Le temps retrouvé



Journée des associations



Promenade sur les pas de Frédéric Mistral



## La boule ovale

Une saison à affoler le bouchon !

Tous les mercredis, de mars à fin novembre, a lieu un concours : soit en triplète à la mêlée, ouvert à tous les licenciés, soit en équipe à 2 ou 3 joueurs, idem pour les vétérans.

S'ajoute aussi des évènements, comme par exemple : les qualifications départementales pour séniors en tête à tête ; le vide-grenier du printemps ; en mai, pour sa deuxième édition, le "souvenir Coco Riviera " l'évènement majeur de notre saison, où sont venus s'inscrire plus de 220 joueurs, dont l'élite Européenne et Nationale de la pétanque.

La semaine suivante, un concours en triplète à la mêlée... En juin, le concours de "la Caretto Ramade".



Le 14 juillet : un concours officiel en triplète à la mêlée et le concours enfants le matin.

En août, « oh pôvre ! » la cadence fut infernale ; le 10 : concours des commerçants, en doublette choisie ; le 12 : concours officiel vétérans en triplète à la mêlée ; le 13 : concours habituel ; le 14 : concours fête votive en triplète à la mêlée ; le matin du 15 : concours enfants avec plus de 60 jeunes joueurs ; le 16 : concours Domaine Malaga.

Puis, à la demande du Comité des fêtes de Mouriès, la Boule Ovale a organisé 4 concours durant leurs fêtes votives. Un nombre important de participants, venus de toute la région, a pu bénéficier du savoir-faire de la Boule Ovale. Enfin pour terminer ce marathon, nous avons organisé à Paradou, comme chaque année, le concours de la fête votive, le 6 septembre : joli succès où près de 100 joueurs se sont affrontés !

Le 21 septembre a eu lieu le grand vide-grenier avec plus de 130 exposants place H. Giraud et rue des écoles, attirant la foule des visiteurs.

La saison se terminera en roue libre, mais on peut dire que la Boule Ovale a été sur tous les terrains... de jeux !

En novembre ce sera l'Assemblée générale, où le président Francis Ferrer dressera le bilan de cette saison trépidante... et éprouvante pour sa petite équipe de dévoués bénévoles. D'ailleurs, dès à présent, il lance un appel aux volontaires pour venir prêter « main forte » à l'organisation, afin que la Boule Ovale continue d'offrir le calendrier attractif qui fait sa réputation.

Le concours "coupe de Noël" est prévu le 3 décembre et, pour les irréductibles, un « vétérans » le 10 et le « der des der » le 17 décembre.

Henri DESCHAUME, secrétaire

## Tennis club

Le tennis club a tenu son Assemblée générale le 12 septembre dernier ; nous avons été obligés d'avancer la date à cause de la F.F.T. et de son nouveau programme informatique ADOC obligeant la délivrance des licences avant le 20 septembre et permettre ainsi l'inscription dans les différents tournois.

L'ensemble des bilans a été approuvé. Un nouveau membre, Frédéric Pupier, a été élu et Aimée Cuchetti est sortante. Nous avons décidé cette année de créer différentes commissions pour que plus de bénévoles se mobilisent et s'investissent dans le club : jeunes, seniors, vétérans, tournoi arbitrage et animation.

Nous projetons de faire des sorties pour les enfants dans différents tournois de la région, comme l'Open 13 et le tournoi de St Rémy, pour motiver les enfants à connaître encore plus leur sport. Nous organiserons également goûter, gâteaux des rois, jeux et récompenses dans l'année pour encourager nos petits et nos jeunes. Le Tennis club a mis en place une section pré-compétition qui nous manquait depuis deux ans. Gageons que nous produirons les futurs compétiteurs !

Bienvenue aux nouveaux adhérents du TCM

Très bonne année tennistique à tous !

Christiane ZAFFARONI

### Programme 2014|2015

- Tournoi interne adultes novembre à mars
- Tournoi open en avril
- Tournoi de double en mai
- Tournoi des jeunes en mai/juin
- Teux repas sont prévus pendant les tournois et, pour clôturer la saison, une gigantesque paella



## Club taurin de la Vallée des Baux

Les festivités estivales sont terminées. Cette année, nous avons encore pu organiser de nombreuses manifestations :

- Course de taureaux
- Abrivado
- Inter-villages
- Bœuf gardian

où les gens sont venus nombreux et nous les en remercions.

Cet été, nous avons innové à Maussane-les-Alpilles avec une abrivado longue qui s'est très bien déroulée et, vu l'enthousiasme de la population, nous la remettrons au programme l'année prochaine si nous le pouvons.

Nous vous informons que notre Président, Etienne DELLIEU, a démissionné de ses fonctions ainsi que notre trésorier, Didier DELATTRE, et notre secrétaire, Pauline DELLIEU. Nous élirons donc un nouveau bureau lors de l'Assemblée générale qui se tiendra en novembre.

De plus, n'oubliez pas nos deux lotos les 04 janvier et 22 février, où nous vous attendons nombreux comme chaque année.

P.S. : si des bénévoles souhaitent nous aider, ils seront les bienvenus (adhérents au CTVB ou non).

Les membres du C.T.V.B.

**LA ST ELOI** réunira 250 à 300 personnes le **7 mars 2015**

à l'occasion du banquet de la Fédération Alpilles Durance qui regroupe 13 sociétés ou confréries St Eloi, St Jean, St Roch. 12 villages seront représentés à Maussane-les-Alpilles ce jour-là.

L'AG de la St Eloi aura lieu le **30 janvier** à 19h, salle Favier.

## AEDM

L'AEDM a organisé de septembre 2013 à juin 2014 :

Le Grand loto de l'école : en novembre, à la salle Agora Alpilles. Un vrai succès ! Nous remercions les commerçants ayant participé en faisant don de marchandises ou bons d'achats.

Le goûter de Noël juste avant le départ en vacances.

La kermesse de fin d'année : avec de nombreux jeux et trois structures gonflables pour les enfants, nous avons pu nous permettre de prendre une nouveauté : le taureau mécanique ! Nous remercions les enseignants(es), les parents et la municipalité qui ont aidé et permis que ce jour soit une belle réussite.

Nous vous informons du planning des manifestations 2014 / 2015\* :

De septembre à juin : une vente de gâteaux, boissons et bonbons tous les jeudis devant l'école de 16h15 à 16h45.

Décembre : une nouveauté, La Grande tombola de Noël, ainsi que, comme chaque année, le goûter de Noël distribué avant le départ en vacances.

Janvier : le grand loto des écoles ! Avec toujours de nombreux lots, à la salle Agora Alpilles et une bourse dans les cours des écoles.

Juin : Grande Kermesse de l'école avec buvette et vente de grillades le midi pour tous, stands de jeux, etc. afin de terminer l'année scolaire en beauté.

Nous faisons appel aux parents qui seraient disponibles pour nous aider dans nos manifestations. Sans votre aide nous ne pourrions mener à bien nos projets. Vous pouvez nous joindre au 06.16.21.25.82.

Christelle BERENGUER, présidente

\*L'association vous informe que ces dates peuvent changer et se réserve le droit de pouvoir reporter les manifestations.





## Les mots en fête

Tous les deux ans, des adhérents assidus de la Société de Lecture participent à une sortie aux Journées du Livre de Sablet dans le Vaucluse. A cette occasion, il a été possible d'approcher des écrivains de renom et d'engager des conversations à bâton rompu lors de séances de dédicaces ou de conférences dans les jardins du village. Deux rencontres particulièrement enrichissantes avec Noëlle Chatelet pour « Madame Georges » et Dominique Besnehard pour « Casino d'hiver ». Outre sa participation à la bibliothèque, l'association s'est engagée dans l'aventure des activités périscolaires mises en place cette année. Depuis la rentrée, reprise des cours de chant choral (rens : Fiona 06 59 40 10 41) et des activités du groupe Au fil des mots (rens : Dany Cevrero 06 10 17 22 23).



Jean ESPOSITO

## Entraide - Solidarité 13 Club des Retraités "Lou Rescontre"

Oui ! Le Club a passé de bonnes vacances ! Merci !

Il a participé activement et joyeusement à la journée des associations et a repris ses activités le 11 septembre (tarot, jeux divers, chorale, gymnastique). Des nouveautés : petits lotos, tous les 15 jours, le vendredi après-midi.

Quelques personnes seraient intéressées par des activités manuelles dont le tricot. Quelle bonne idée ! Manifestez-vous ! Le 19 septembre, on est allé applaudir une Revue Parisienne à Sète (Paris est un peu loin !!). En octobre, journée de détente à l'ombre des grands arbres de l'Etang des Aulnes.

Mercredi 26 novembre, nous prendrons un peu d'avance pour fêter Noël autour d'une bonne table, avec animation musicale. Il n'est jamais trop tôt pour bien faire !

Et notre déléguée a beaucoup de projets en tête. Nos anciens ne sont pas « vieux » !

Roberte BOSCO, secrétaire



## Comité de jumelage Meravigliosa Sicilia

Après la Toscane, l'Ombrie, Rome et Venise, le Comité de Jumelage a proposé en septembre dernier un voyage d'une semaine dans le sud de l'Italie. 25 de nos adhérents ont donc découvert la Sicile sous ses différents aspects : vestiges grecs et romains, splendeurs byzantines et normandes sans oublier le plus grand volcan européen l'Etna.

Plus prosaïquement, les cours d'italien ont repris à la mi-septembre pour nos élèves comme pour les scolaires. Pour la présente année scolaire, outre les niveaux habituels, nous vous proposons à nouveau un cours destiné aux débutants le mardi de 18h à 19h. (tél : 06 66 18 82 42).

Enfin, nous tenons à vous faire savoir que les dernières élections municipales en Italie ont porté à la tête de notre commune jumelle un nouveau maire fortement attaché au développement des relations entre nos deux communes. A cet effet, il a nommé au sein de son Conseil municipal un adjoint chargé de suivre les activités du Jumelage.

Nous comptons donc sur votre collaboration pour répondre à cette attente et faire vivre notre jumelage dans les mois à venir.

Geneviève IMBERT, présidente



## « Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui » Une nouvelle association



L'idée d'une association réunissant les villages de la Vallée des Baux trottait dans la tête de quelques-uns d'entre-nous depuis un certain temps. Début 2014, nous l'avons soufflée à d'autres Maussanais(es), contacté quelques Paradounais(les) puis avons commencé à travailler. Au fil des mois, la petite équipe a appris à se connaître et notre enthousiasme a trouvé une oreille attentive chez nos élus. Ainsi est née l'association « Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui » dont l'objet est « la conservation, la protection et la promotion des éléments constitutifs de l'identité des villages des Baux-de-Provence, de Maussane-les-Alpilles et du Paradou (patrimoine matériel et immatériel / historique, culturel, environnemental...) ». Pour quelques-uns d'entre nous qui ont fait vivre l'association archéologique du Paradou

« AAP », elle en sera, en quelque sorte, un prolongement.

En septembre, nous avons participé aux journées des associations de Maussane-les-Alpilles et du Paradou et sommes heureux d'avoir enregistré de nouvelles adhésions. Nous comptons des membres sur les trois communes !

En octobre, nous avons réalisé notre première manifestation : une exposition, pour commémorer le centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, aux côtés du « Souvenir Français de la Vallée des Baux » dans la salle Agora Alpilles. A partir d'archives familiales et publiques, nous y avons présenté une chronique de la vie quotidienne dans la Vallée des Baux durant les années de guerre. Cette exposition sera présentée à Paradou, le week-end du 11 novembre, parallèlement à 2 conférences (sur l'histoire du village et celle des toiles ornant l'église et évoquant la vie de Saint Martin).

Des pistes de travail, des thèmes de conférences ou expositions sont déjà lancés. Nous les soumettrons lors de notre assemblée générale début 2015.

Vous souhaitez adhérer ? Manifester votre soutien ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Magali GIRARD-FAVARY, Dominique VALADIER, co-présidents

Courriel : [terresdesbaux@laposte.net](mailto:terresdesbaux@laposte.net)

**Si vous disposez d'archives concernant les villages de Maussane-les-Alpilles, du Paradou et des Baux de Provence, nous serions intéressés de les découvrir pour les répertorier et les reproduire lorsque cela est possible.**



## Les Amoureux du Vieux Maussane

Les réunions sur le costume et la coiffe ont repris début octobre.

Nous avons participé aux différentes manifestations estivales du village et sommes heureuses d'avoir vu se joindre à nous des Arlésiennes des villages alentours et nous les en remercions.

Nous aurons en décembre, comme chaque année avec la Société de Lecture, la veillée calendale où nous espérons vous voir nombreux.

Edith GUERIN-WANKO, présidente





## Les sentiers de Maussane

Après 2 matins de marche dans les Alpilles début septembre, notre année a commencé par un séjour de 3 jours, dans les Gorges de la Jonte. Nous étions 25 à y participer. Yves nous a fait découvrir de très beaux paysages au Chaos de Montpellier et sur un sentier au-dessus de la Jonte et du Tarn.

L'association entre dans sa quatrième année. Nous étions plus d'une soixantaine en fin d'année, tous licenciés à la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Pour marcher, nous ne dépassons guère une quarantaine de personnes dans les jours les plus favorables. Nous sommes en moyenne une trentaine à la demi-journée et une vingtaine la journée complète. Nos adhérents sont majoritairement de Maussane mais aussi de Paradou et des Baux.

Chaque mardi après-midi, nous partons dans les Alpilles, la Montagnette ou les environs proches. La durée et le niveau de difficultés sont annoncés par mail à chacun.

Des marches à la journée sont proposées deux fois par mois, le jeudi, dans un périmètre au maximum d'une centaine de kilomètres.

Il est toujours difficile de concilier les différents niveaux de pratique de la marche des uns et des autres mais nous essayons de proposer un éventail répondant à tous. Le souhait de coupler marches difficiles avec des marches faciles, en constituant deux groupes le mardi, n'a pas pu se réaliser mais nous n'avons pas abandonné le projet.

L'année passée, deux d'entre nous ont fait un stage de 3 jours d'initiation et d'utilisation du GPS à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, GPS que nous utilisons maintenant dans nos marches. Nous avons l'intention de donner cette année la possibilité à d'autres volontaires de suivre ces formations.

Nous organiserons un séjour de 3 jours au printemps dans le Beaujolais et plus tard dans le Jura. D'autres sorties, sur 2 jours, sont aussi en projet.

Présidente : Françoise Franjus - franjus1@orange.fr

Secrétaire : Michèle Champy - michelechampy@gmail.com

## SPA des Baux

La SPA des Baux existe depuis plus de 40 ans. Elle répond à une utilité publique recueillant près de 400 animaux abandonnés, soit au refuge ou dans la rue. Le refuge a fonction de fourrière pour les communes de la Vallée des Baux, d'Arles et de Boulbon. Cette structure fonctionne avec cinq employés et une quarantaine de bénévoles.

Quelles sont les ressources de la SPA des Baux ? Nourrir et soigner les animaux, payer le personnel, entretenir les locaux, nécessite chaque année près de 200.000 euros. 22% de ce budget provient des conventions de fourrière signées avec les communes. Le reste est fourni par des dons, des legs et des adhérents.

### Il n'y a pas de SPA Nationale qui redistribue des fonds.

En France, il existe plus de 280 refuges indépendants, (comme Marseille, Salon, Montpellier, Lyon...) et la SPA, sise rue Berthier à Paris, dont beaucoup reçoivent des publicités, qui a environ 60 refuges.



Vous êtes nombreux à nous dire faire des dons à Paris, pensant qu'ils aideront notre refuge. L'argent envoyé à Paris ne revient pas dans notre SPA !

Si vous désirez aider la SPA de votre région, qui agit chaque jour (accueil, soins des animaux, enquêtes pour maltraitance...), adressez vos dons directement à la SPA d'Arles et de la Vallée des Baux, quartier du désert, 13520 Les Baux de Provence.

Retrouvez-nous sur internet [www.spa-desbauxdeprovence.com](http://www.spa-desbauxdeprovence.com) ou par téléphone : 04 90 54 60 86.





## Souvenir français

### Comité de la Vallée des Baux

Au moment où vous lirez ces quelques lignes, l'exposition sur la Grande Guerre aura eu lieu.

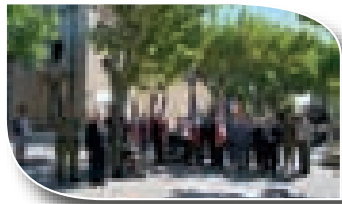
Nous espérons que vous y aurez trouvé du plaisir. La collaboration avec Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui a été totale et chaleureuse. C'est un parfait exemple du devoir de mémoire que promeut le Souvenir Français. Se rappeler de tous ceux qui ont donné leur vie, non pas dans un vain sentiment de nostalgie, mais comme un exemple de respect et d'admiration pour l'implication des générations précédentes.

Que leur mémoire demeure en chacun d'entre nous, recueillons-nous sur leur tombe, vous êtes déjà nombreux mais un peu plus de monde lors des cérémonies patriotiques avec les arrières petits-enfants serait encore mieux.

Aidez-nous par votre présence à nos côtés à entretenir leurs sépultures, en France mais aussi à l'étranger. Ne les oublions pas.

Donnons à nos enfants les valeurs pour lesquelles ils ont perdu leur vie, c'était il y a si peu de temps !

Le 11 novembre 2014 sera l'occasion de manifester notre ferveur. Soyez nombreux.



## FNACA

### Amicale de la Vallée des Baux

Notre amicale clôture sa 43<sup>e</sup> année d'existence. Durant toute l'année 2014, du 19 mars au 11 novembre, son drapeau a accompagné les Maires, les Elus locaux, lors des multiples cérémonies officielles de recueillement et d'hommage à la mémoire des Femmes et des Hommes qui sont rentrés dans l'Histoire de notre pays, et aussi à notre ami Gérard GOUAZÉ, membre de l'amicale décédé le 16 avril 2014.

Entretenir et renforcer les liens de camaraderie, de solidarité entre les anciens appelés des années 50-60, demeurent notre objectif, mais aussi s'impliquer dans la vie de nos villages.

C'est ainsi que le jeudi 12 août, les anciens de l'Amicale, avec l'aide de l'Association fort sympathique des « Jeunes Maussanais » a aussi permis d'offrir une dynamique et agréable animation pour la « Vote ». Plus de 60 enfants, de 3 à 11 ans, et leurs parents ont apprécié la 14<sup>ème</sup> course des « Trotinettes en rue ».

Avec un bon encadrement du parcours, des cadeaux aux participants et une trousse pharmacie non utilisée.

Pour tous renseignements sur l'Amicale :

Tel : 04 90 54 48 04.



René ARNAUD

## A.P.E.M.A.

L'automne bien avancé, il est temps de faire le bilan de cet été : les stages multiactivités ont fait le plein avec 200 enfants. Avec de nouvelles activités grâce à des intervenants extérieurs : escrime, BMX, sensibilisation à l'environnement par le Parc des Alpilles, jeux en bois par le Brigade des jeux et initiation au rugby par l'Ovalive Club, école de rugby maussanaise, des vocations ont dû naître cet été !

Clément Fréjaville, présent depuis la création des stages, a fait sa dernière saison. Des activités plus professionnelles l'attendent ; nous le remercions et lui souhaitons plein de succès.

Pour cette rentrée, avec la réforme des rythmes scolaires, nous avons décidé d'arrêter les cours d'anglais car il ne reste aux enfants que le mercredi après-midi pour profiter d'un « break » dans la semaine. Par contre, Mistral Zumba repart pour une nouvelle saison avec toujours autant de peps (cours enfants et adultes) !

Les ciné-goûters vont également recommencer mais un peu plus espacés. Il y aura une séance de cinéma à l'Eden de Fontvieille avec le dernier dessin animé sorti avant les vacances de Noël.

Le blé de Noël, préparé par l'Apema au bénéfice du Maussanethon, sera en vente début novembre pour 1 €. Merci d'avance !

Malgré la reprise des activités, l'Apema est très inquiète pour sa pérennité. Le bureau est composé de 4 personnes qui, pour des raisons personnelles diverses, souhaitent finir leur mandat en 2015.

Il serait dommage que cette association, vieille de 30 ans, disparaisse faute de bénévoles et de volontaires pour reprendre le flambeau. **Contactez-nous** rapidement pour que lors de la prochaine Assemblée générale, nous puissions accompagner les premiers pas de la relève.

**Notez la date de notre loto : 25 janvier 2015**

Laure ROCHER, présidente

Nous joindre : apema13@yahoo.fr /04 90 54 41 71



## Claire Moucadel a remporté cet été la médaille de Bronze aux Championnats du Monde d'Equitation de travail en Autriche. Histoire d'une passion née le 13 janvier 1991 au loto du Club Taurin. Ce jour-là, elle a gagné un cheval.

Claire se souvient parfaitement de chaque instant, depuis le matin, de la date et des circonstances. Parmi les lots à gagner : un cheval. Quant à Claire, elle a l'intime conviction qu'il est pour elle. Durant tout le jeu, elle est attentive à chaque chiffre annoncé. Il ne manque plus que le « 15 » à son carton. Et soudain : il sort ! Au même instant, des hurlements de joie surprennent les autres joueurs concentrés. Les personnes ayant assisté à la scène s'en souviennent encore. Les jours suivants ont été longs car il a fallu attendre le rendez-vous avec l'éleveur. Pour le choisir, Claire était entourée de ses parents et de « Dédé Clavel », connaisseur en la matière, qui s'est arrêté sans hésitation devant le seul à avoir du sang portugais : Chico ! Il a alors six mois.

« **Ma première expérience remonte à l'âge de 5 ans : au Centre Equestre des Baux de Provence où chose extraordinaire, j'ai été posée sur un cheval ! Comme il était haut ! comme j'étais heureuse !** » se souvient-elle.

Plus tard, après un passage aux centres équestres de Tarascon et de Saint Rémy, Claire a fait une rencontre décisive avec Marie-Pierre Callet, cavalière de tauromachie. A partir de ce

moment-là, Claire passe tout son temps libre, week-ends et vacances, dans les écuries ; d'abord à brosser les chevaux et, petit à petit au fil de leur complicité, elle monte à temps plein. Claire apprend ensuite le dressage au Haras du Coussoul et sa carrière de cavalière professionnelle commence en 2002 dans ce Haras. En 2010, elle part s'installer dans les écuries de Brigitte Bonnot ; elle travaille pour différents éleveurs et propriétaires de chevaux destinés aux loisirs, à la compétition de dressage ou à l'équitation de travail.

N'hésitez pas à aborder Claire qui partage volontiers sa passion. Vous pouvez la soutenir lors de sa prestation aux Championnats de France à Nîmes le dernier week-end de novembre et la suivre à l'occasion de « Cheval Passion » à Avignon en janvier 2015.

[clairemoucadel.com](http://clairemoucadel.com)



Claire Moucadel et Attila.

### Palmarès

- 2012 : 1<sup>ère</sup> Championnat de France (catégorie Espoir avec Tendido)
- 2013 : Championne de France d'Equitation de Travail (catégorie Master C avec Attila)
- 2014 : Médaille de Bronze Championnats du Monde (Equitation de travail en Autriche avec Attila)

### Merci ! Ils contribuent activement aux activités périscolaires

- Aide aux devoirs : Florence Klein, Joëlle Ricard, Elisabeth Fousson et Régine Streff
- Athlétisme : Association de Saint Martin de Crau avec Julien Chalut
- Histoire de l'Art : Marie Charron
- Dessin nature morte : association Société de Lecture de Maussane-les-Alpilles avec Gérard Brossier
- Danse contemporain : association La Vallée des Beaux-Arts avec Benjamin Rapp
- Rugby : association L'Ovalive de la Vallée des baux avec David, Michel et Patrick
- La fresque murale : avec Jean-Claude Quilici
- Environnement - sécurité : Frédéric Maréchal
- Calligraphie médiévale : Patricia Fuster-Minig
- Ateliers en médiathèque : Dany Cevrero, Françoise Garnier, Evelyne Roman, Maryse Bertrand, Jeanine Bougade

Nous aurons besoin d'autres participants au cours de l'année, n'hésitez pas à nous contacter pour proposer des activités.

### LE TEMPS RETROUVÉ



#### Trophée des Commerçants

- Prix de la vitrine : salon de coiffure CREATIF
- Prix de l'animation (ex-aequo) : Salon de coiffure MD'HAIR et Bijouterie A. Moniquet
- Prix de l'étal : "L'Atelier Floral"
- Prix de l'authenticité : Boulangerie "Le Petit Gourmand" (E. Pelissier)
- Trophée des Exposants (ex-aequo) : Jessy Chaix, maréchal ferrant et Dominique Lauzevis "Les Papillons Baroudeurs"

## Les bons gestes pour vos déchets

La CCVBA a distribué le mois dernier des **composteurs en bois** pour les déchets de cuisine, que les particuliers pouvaient acquérir à un prix préférentiel. Ces composteurs peuvent toutefois encore être achetés directement à la déchetterie (route de Saint Martin de Crau) le jeudi matin. Deux modèles sont proposés, 400 ou 600 litres, au prix respectif de 15 ou 30 euros. Le règlement se fait par chèque, avec présentation d'un justificatif de domicile sur la commune (1 seul appareil sera délivré par foyer résident).



### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DES BAUX-ALPILLES

Nous vous rappelons par ailleurs que, depuis plusieurs mois, la CCVBA a mis en place un nouveau service gratuit pour les particuliers, **la déchetterie mobile**. Installée sur le parking Agora Alpilles, le 2<sup>e</sup> jeudi du mois, elle permet de se débarrasser de ses encombrants (cartons, métaux, déchets verts et autres). Comme dans une déchetterie fixe, on emprunte avec son propre véhicule une rampe d'accès qui dessert la plate forme de réception ; un gardien vous indique les bennes appropriées.

La Préfecture des Bouches-du-Rhône a pris un arrêté autorisant les **oléiculteurs ne bénéficiant pas du statut d'agriculteur**, mais pouvant justifier d'un apport à un moulin et d'une cotisation à l'organisation professionnelle reconnue, à brûler les déchets verts issus de la taille de leurs oliviers dans les mêmes conditions que les exploitants agricoles. Cette dérogation vaut jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## État civil

### NAISSANCES

- BAILLAIS MESSAÏ Jessim Guy Abdallah 14/07
- BROUGALAY Joey Marie Emmie 17/07
- KORANGUI Azaryah Datté 28/07
- CHAIX Hanna 20/08
- BRÉMAUD Éden Élise Julienne 25/08
- GALLARO Nolan 09/09
- JUGLARET Léonie Sophie Angèle 11/09
- MOLIN Gabriel Adam 13/09
- NADALIN Elsa Laura 21/09 (ci-contre)



### MARIAGES

- CLAUS Ludovic et BECK Géraldine Martine Pascale 28/06
- REDON Loïc Serge Yves Pierre et PERICHON Anaïs Maria Rose 05/07
- GARZINO Christophe Daniel et RAVOUX Murielle Andrée Christiane 19/07
- MOUCADEL Stéphan Vincent François et ARNAUD Cécile Andrée Marcelle 19/07
- FORMEY de SAINT LOUVENT Aranud Hugues Marie et de FAYET Olivia Caroline Anne Marie 25/07
- SAINZ Nicolas Lucien et PORTES Virginie Nathalie Corinne 02/08
- SALLE Sébastien et QUENIN Charline Michèle Mady Sabine 09/08
- CROIZIER Julien Boris et SAUVAGE Carole Corine Georgette 09/08
- VITE Sébastien Julien et GAVORY Aurore Jacqueline Rolande Marie 16/08

### DECES

- GONTARD Louise Marie Joséphine 21/06
- SEVA Marie Antoinette veuve PAUL 25/06
- CATTÉ Janine Elise épouse WALTER 16/07
- LAURENT Jeanne veuve SCÉLO 26/07
- VALDEYRON Suzanne Rachel veuve MAILLÉ 31/07
- BENTEIO Marie-Jeanne veuve ROSELLO 13/08
- POUPEL Franck Charles Albert Marie 17/09

Directeur de la publication : Jack Sautel

Responsable rédaction et exécution : Georges Paul

Coordination : Isabelle Adams

Comité de rédaction :

Mireille Ampollini, Marie-Pierre Callet, Jean-Christophe Carré, Marc Fusat, Christine Garcin-Gourillon, Yves Lopez, Michel Moucadel, Alexandre Wajs.

Crédits photographiques : Jean Esposito et archives municipales

Graphisme et impression : Imprimerie Lacroix (Saint-Rémy)

**Pour nous contacter : [contactmaussane@gmail.com](mailto:contactmaussane@gmail.com)**

# Salle Agora Alpilles

Vendredi 21 novembre - 20h30 :  
Théâtre : **Les Montagnes Russes**  
par la Compagnie Les Deux Coups  
d'Istres

Vendredi 5 décembre - 20h30 :  
**Rififi au réveillon**  
Compagnie Art-SCENIC

Samedi 13 décembre - 12h :  
**Repas de Noël des « Anciens »**

Vendredi 19 décembre - 20h30 :  
**Veillée calendale avec Souna Mai  
et dégustation des 13 desserts**

Dimanche 21 décembre - 17h30 :  
**Chants de Noël**  
offert par le Conseil général des Bouches  
du Rhône

Samedi 17 janvier - 20h30 :  
**La Maison Tellier**  
par la troupe du Théâtre du Bout du  
Monde

Vendredi 27 février - 20h30 :  
**Concert Michael Jones**

## Programme Maussanéthon 2014

ce programme est susceptible de changements

9 novembre - 17h - Salle Agora Alpilles : **Loto**

29 novembre - 19h30 - Salle Agora Alpilles :

### **Repas dansant**

avec Benjamin « Deehay's Storie's »

30 novembre de 8h à 17h - Place H. Giraud :

### **Vide-grenier**

6 décembre

Salle Municipale : **Le petit-déjeuner**

par « Lou Rescontre »

Salle Jean-Favier : **Le resto du Téléthon**

par tous les restaurateurs de la Vallée des Baux  
à emporter ou à consommer sur place

Salle Municipale - **Animations :**

Les pompiers, thé dansant « Lou Rescontre »,  
au local du Maussanéthon ouvert toute la journée

## Calendrier des lotos

23 novembre - 17h - **St-Eloi**

6 décembre - 17h30 - **ESVB**

14 décembre - **Lou Cassieu**

4 janvier - 16h30 - **CTVB**

10 janvier - **AEDM**

18 janvier - 15h - **SPA**

25 janvier - 15h - **APEMA**

1 février - **AJM**

22 février - **CTVB**